

Des soupçons de triche pèsent sur le streaming

Musique Des taux d'écoute démesurément élevés ont été constatés pour certains artistes.

L'année 2016 a consacré la renaissance de l'industrie musicale. Grâce à l'écoute de musique en ligne sans téléchargement (streaming), elle a retrouvé des chiffres de croissance qu'elle ne connaissait plus depuis près de deux décennies. Mais des nuages obscurcissent déjà l'horizon. En France, le quotidien "Les Echos" a pu consulter une note interne du Syndicat national de l'édition phonographique (Snep) dans laquelle il est fait mention d'anomalies détectées à propos de certains artistes hip-hop.

Un prix défiant toute concurrence

Des taux d'écoutes démesurés ont été remarqués sur les plate-formes de streaming, de quoi nourrir des soupçons de tricherie. Et ce d'autant plus que les artistes concernés ne connaissent pas un succès similaire avec leurs ventes par téléchargement ou les vues sur YouTube. Selon le Snep, les écarts sont parfois tels qu'ils laissent les rappeurs suivants loin derrière au classement, un phénomène particulièrement visible pendant les périodes de sorties d'albums.

Si la tricherie n'est pas avérée, le Snep ne détenant pas de preuve ou d'étude sur laquelle s'appuyer, le procédé pourrait rappeler celui des "fermes à clics" servant à doper la fréquentation des sites Internet. Des batteries d'ordinateurs seraient utilisées pour écouter en boucle des titres déterminés afin de gonfler leur

popularité. Selon le document consulté par "Les Echos", de tels services sont vantés sur les réseaux sociaux. Il en coûterait 1 500 euros pour 500 000 écoutes. Un prix défiant toute concurrence puis-

qu'un titre classé dans le "Top 10" affiche en moyenne 1,4 million d'écoutes.

Doper de la sorte les chiffres d'audience sur Spotify, Deezer, etc., est loin d'être sans conséquence. C'est de nature à pousser les radios à diffuser les chansons ou les artistes concernés, et donc à tirer les ventes vers le haut. Cela a aussi un impact sur les revenus des artistes puisque les parts de chacun sont calculées par les opérateurs de streaming en fonction du nombre total d'écoutes enregistrées sur une période donnée; les artistes artificiellement gonflés s'offrant donc une part des revenus destinés aux autres.

CVD